



Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

**MODIFICATION DE LA LISTE DES LOGEMENTS DE FONCTION DE LA
COMMUNE DE DRAGUIGNAN**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 3 mars 2022

L'An deux mille vingt et un, le 3 mars à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR à JEAN-PIERRE SOUZA, DANIELLE ADOUX COPIN à CHRISTINE PRÉMOSELLI, ÉVELYNE LORCET à MARTINE ZERBONE

ABSENT :

RENÉ DIES

Secrétaire de Séance :

CAMILLE DIQUELOU

Publié le : / 8 MARS 2022

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Par délibération n° 2019-120 en date du 11 juillet 2019, le Conseil Municipal a modifié la liste des logements de fonction des gardiens de la commune de Draguignan concédés par nécessité absolue de service.

La réorganisation du service des Sports permet l'utilisation des installations sportives sans la nécessaire présence de gardiens sur ces sites.

Par conséquent, il convient d'actualiser la liste des logements attribués par nécessité absolue de service, en retirant les logements suivants :

- COSEC situé 684, chemin Sainte-Barbe
- Maison de la Jeunesse et des Sports situé rue Marx Dormoy
- Complexe Saint-Exupéry situé avenue Ferdinand Buisson

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Par 33 voix POUR,

Par 5 voix ABSTENTIONS (*Mesdames Camille DIQUELOU, Christine VILLELONGUE Messieurs Jean-Daniel SANTONI, Jean-Bernard MIGLIOLI, Mathieu WERTH*)

À L'UNANIMITÉ

- abroge la délibération municipale n° 2019-120 du 11 juillet 2019 portant modification de la liste des logements de fonction des gardiens de la commune de Draguignan concédés par nécessité absolue de service ;
- approuve la nouvelle liste des logements de gardiens de la commune de Draguignan concédés par nécessité absolue de service, jointe en annexe.

Fait à Draguignan, le 03/03/2022

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Région Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Logements de fonction

GARDIENS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES. GARDIENS D'ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX

Logements	Adresses
Cimetière Paysager	324, Allée des Sorbiers
Parc Saint Hermentaire	1178, Boulevard Saint Exupéry
École Les Écureuils	Mas de Barquinière Quartier la foux
École Paul Arène	167, Avenue Paul Arène
École Jacques Brel	Traverse Jacques Brel
École Marcel Pagnol	395, Chemin Sainte Barbe
École Frédéric Mistral	386, Boulevard John Kennedy
École Pierre Brossolette	Avenue Pierre Brossolette
École Frédéric Mireur	Rue Frédéric Mireur
Écoles Ferry/Daudet	Avenue Alphonse Daudet
École Louis Pasteur	Place Louis Pasteur
École Jean Giono	33A, Avenue Lazare Carnot
École Jean Jaurès	Boulevard des Fleurs
École Jean Zay	Allée Jean Zay